

Elections professionnelles 2014 : recul important pour le SNUipp et la FSU

Ces élections professionnelles marquent un petit séisme pour le SNUipp et la FSU avec un recul important et inédit en voix et en pourcentage. Conséquences : 1. Ces élections ne permettent pas à la FSU de redevenir la première fédération à la fonction publique de l'Etat. 2. Au niveau de l'éducation, sa représentativité baisse et ses moyens pour fonctionner (FSU comme SNUipp) vont diminuer dès la rentrée 2015.

Ces élections se situent dans un contexte de recul des organisations syndicales de transformation sociale (CGT-Solidaires-FSU) dans divers secteurs (EDF, France Télécom/Orange ou la RATP) et de renforcement de la CFDT et de l'UNSA.

Au niveau de l'ensemble de la fonction publique, si « l'ordre » dans la représentativité reste le même (CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, Solidaires), la CGT baisse notablement au profit de l'UNSA pour l'essentiel. Par ailleurs, malgré une légère hausse de 0.2%, avec 3.3% la FSU ne sera pas représentative à la fonction publique territoriale.

Enfin, à la FP de l'Etat, la FSU reste la deuxième organisation représentative. FO totalise 17% (+0.4), la FSU 15.6% (-0.3), l'UNSA 14.8% (+0.8), la CFDT 14% (-0.6), la CGT 13.4% (-2.4), Solidaires 9% et la CGC 5.4%.

A l'éducation, la participation, en hausse de 3 points, est loin de revenir au niveau de 2008. La complexité du vote électronique avec l'obligation d'utiliser une boîte de messagerie professionnelle, inutilisée jusque là, a rebuté plus d'un collègue. Cependant les modalités de vote n'expliquent pas tout. Résignation sociale, fatalisme politique, repli individuel, éloignement et désintérêt de la question syndicale (et donc des enjeux d'un tel scrutin)... sont autant de réalités actuelles qui mettent à mal le projet collectif et l'expression des revendications de l'ensemble des personnels.

FO est le gagnant de ces élections alors que l'UNSA qui soutient la politique gouvernementale se maintient. Si l'identification des ressorts du vote FO est complexe, il est clair que, pour une partie de la profession, cette organisation a su se montrer, au travers son positionnement d'opposition à tout et son volontarisme militant, comme défendant les conditions de travail. D'autre part, tant son conservatisme pédagogique que son apparente radicalité, mais aussi sa conception très «service individuel» - limite démagogique -, du travail paritaire et syndical quotidien, ont pu attirer des collègues divers dans un contexte de repli sur soi et de refus global des réformes qui se font sur le dos des personnels.

Par ailleurs, le soutien assumé aux réformes et le savoir-faire corpo et catégoriel du SE-UNSA, qui « négocie utilement » dans les « contraintes » budgétaires, lui permet de se maintenir à 25% des voix dans le 1^{er} degré.

La FSU, SNES et SNUipp particulièrement, sont lourdement sanctionnés.

D'évidence, leur situation d'organisations majoritaires, peu critiques sur la politique éducative d'un gouvernement rejeté largement par les personnels, et surtout incapables d'empêcher la dégradation de leurs conditions de travail a pesé. Le manque de clarté de la ligne défendue, par exemple, sur deux questions qui ont marqué la période - les rythmes dans le 1^{er} degré et le décret de 50 dans le 2nd -, comme l'absence de toute mobilisation forte initiée par la fédération dans l'éducation depuis l'élection de Hollande en sont une illustration.

Mais cela n'explique pas tout.

Concernant le SNUipp, la forte implication des sections départementales dans la campagne a permis de limiter les dégâts. Pour autant, le syndicat paie une perte de contact avec le milieu dans un contexte de crise du militantisme et de resserrement de l'activité syndicale trop souvent happée par l'institutionnel. Depuis des années, on assiste, du national au local, à une perte de lien avec les personnels, à une perte de collectif dans le fonctionnement et, peut-être aussi, de savoir-faire syndical dans un certain nombre de sections, toutes choses auxquelles il va falloir, de toute urgence, répondre.

CTM 2014

	CTM 2014	%	diff nb voix 2011 2014	diff point de % 2011 2014	CTM 2011	%
Inscrits	990 278		33 244		957 034	
Votants	413 259	41,73%	44 401		368 858	38,54%
Exprimés	387 149	39,09%	37 810		349 339	
Blancs	26 110	2,38%	6 591	1,02 pt	19 519	1,36%
FSU	137 425	35,50%	-4 489	-5,13 pt	141 914	40,62%
UNSA	84 751	21,89%	12 354	1,17 pt	72 397	20,72%
FO	52 579	13,58%	17 334	3,49 pt	35 245	10,09%
SGEN CFTD	34 442	8,90%	-465	-1,10 pt	34 907	9,99%
SNALC	21 152	5,46%	4 667	0,74 pt	16 485	4,72%
CGT	21 300	5,50%	-1 298	-0,97 pt	22 598	6,47%
SUD	20 302	5,24%	61	-0,55 pt	20 241	5,79%
FAEN	4 975	1,29%	-	-	<i>avec Snalc</i>	-
CGC	2 838	0,73%	1 121	0,24 pt	1 717	0,49%
CFTC	2 072	0,54%	-	-	-	-
SPEG	1 284	0,33%	-	-	-	-
STC	1 050	0,27%	31	-0,02 pt	1 019	0,29%
SNPTES	792	0,20%	-	-	-	-
SCENRAC	651	0,17%	-	-	-	-
SNCA	475	0,12%	-908	-0,27 pt	1 383	0,40%
ASAMEN	398	0,10%	-156	-0,06 pt	554	0,16%

Avec près de 45 000 votants en plus la FSU perd près de 5 000 voix. Elle perd plus de 5 points et un siège au CTM.

Le bloc UNSA-SGEN est stable : le SE progresse de 1.17 point tandis que le SGEN régresse de 1.10 point.

FO gagne près de 3 points et demi et un siège supplémentaire au CTM.

La CGT maintient de justesse son siège au CTM tandis que SUD le perd au profit du Snalc.

CAPN second degré

certifiés	CAPN 2014	CAPN 2011
SNES-FSU	44,36%	50,79%
FO	12,30%	8,68%
Snalc	11,05%	8,91%
Unsa	9,65%	8,92%
Sgen	9,57%	9,85%
Sud	6,25%	6,47%

agrégés	CAPN 2014	CAPN 2011
SNES-FSU	44,63%	50,81%
Snalc	19,01%	18,04%
Sgen	10,87%	10,74%
FO	8,73%	5,73%
Unsa	4,93%	4,36%

LE SNES chute de 6 points dans les principales CAPN du second degré au profit de FO et du Snalc.

CAPN PE 2014

	CAPN 2014	%	diff nb voix 2011 2014	diff point de % 2011 2014	CAPN 2011	%	diff point de % 2008 2011	diff nb voix 2008 2011
Inscrits	336 503		-6 190		342 693			
Votants	152 606	45,35%	12 060	4,34 pt	140 546	41,01%	-21.61 pt	- 77 045
Exprimés	148 969	44,27%	10 330		138 639			- 70 459
Blancs	3 637	2,38%	1 730	1,02 pt	1 907	1,36%		
SNUipp-FSU	65 963	44,28%	-743	-3,84 pt	66 706	48,11%	1.07 pt	- 31 670
SE UNSA	37 337	25,06%	2 261	-0,24 pt	35 076	25,30%	2.35 pt	- 12 904
FO	19 964	13,40%	6 967	4,03 pt	12 997	9,37%	1.56 pt	- 3 335
SGEN CFDT	9 242	6,20%	-36	-0,49 pt	9 278	6,69%	- 0.73 pt	- 6 234
SUD	6 943	4,66%	-128	-0,44 pt	7 071	5,10%	-1.28 pt	- 6 280
CGT	2 955	1,98%	143	-0,04 pt	2 812	2,03%	-0.30 pt	- 2 058
SNE	2 950	1,98%	1 209	0,72 pt	1 741	1,26%	-1.31 pt	- 3 673
CFTC	1 009	0,68%	-138	-0,15 pt	1 147	0,83%	-0.51 pt	- 1 655
CGC	226	0,15%	-259	-0,20 pt	485	0,35%	-1.03 pt	- 2 400
STC	579	0,39%	-13	-0,04 pt	592	0,43%		
FAEN	692	0,46%	692	0,46 pt				
UDAS	1 109	0,74%	375	0,22 pt	734	0,53%		

Avec 12 000 votants en plus (+4.34%), le SNUipp-FSU perd 743 voix tandis que FO en gagne 6 967 et le SE 2 261.

Globalement FO monte de quatre points tandis que le SNUipp-FSU baisse quasiment du même ordre de grandeur.

Le bloc SE/Sgen est plutôt stable même s'il se tasse de 0,73 points.

SUD baisse à nouveau et la CGT se maintient à 2% avec un score voisin de celui du SNE.

Evolution du score du SNUipp-FSU à la CAPN

1993	1996	1999	2002	2005	2008	2011	2014
27,59%	39,56%	42,74%	43,94%	45,04%	47,14%	48,11%	44,28%

La chute de 4 points en 2014 est sans précédent et nous ramène 10 ans en arrière.

Un différentiel marqué CAPN/CAPD

Le SNUipp fait 3154 voix de plus au total CAPD qu'en CAPN. Cette différence s'accroît, elle était de 1779 en 2011. Ce phénomène n'est pas propre au SNUipp.

Des blancs plus marqués

Les votes blancs augmentent tant en CAPN (de 1,35% en 2011 à 2,38% en 2014) qu'en CAPD (de 1,19% en 2011 à 1,91% en 2014). Au vu des modalités de vote, ce sont de vrais blancs volontaires qui ont un sens politique à analyser finement.

CAPD 2014

	CAPD 2014	%
Inscrits	337 143	
Votants	154 921	45,95%
Exprimés	151 960	45,07%
Blancs	2961	1,91%
SNUipp-FSU	69 117	45,48%
SE UNSA	38 860	25,57%
FO	21 138	13,91%
SGEN CFDT	9 580	6,30%
SUD	5 714	3,76%
CGT	2 857	1,88%

Listes déposées

Seules 4 organisations syndicales ont une réelle implantation nationale, tout au moins en terme de présence aux élections CAPD.

- Le SNUipp-FSU et le SE avec 101 listes ;
- FO avec 99 listes : 5 de plus qu'en 2011(2B, 70, 89, 971, 972).
- Le SGEN avec 88 listes : 6 nouvelles (45, 52, 53, 61, 63, 976) et 4 de moins (15, 23, 89, 2A).
- SUD avec 56 listes : 5 nouvelles (01, 36, 45, 78, 83) et 5 de moins (46, 70, 80, 90, 974).
- La CGT avec 44 listes : 11 nouvelles (03, 07, 14, 15, 34, 35, 36, 40, 47, 51, 63) et 4 de moins (26, 30, 42, 69).

Un rapport de force des majorités départementales quasi-inchangé

	2005	2008	2011	2014
SNUipp-FSU	70	81	80	80
SE-UNSA	26	17	18	17
SGEN-CFDT	3	1	1	1
FO	1	1	2	3
STC		1	1	1

Si le SNUipp-FSU perd le 34, le 58 et le 53 au profit du SE ainsi que le 94 au profit de FO, il gagne en revanche 4 autres départements aux dépens du SE (16, 45, 81, 90).

Nombre de département en fonction des seuils de voix obtenues en CAPD	SNUipp	SE	FO	Sgen	Sud
obtient plus de 50% des voix	40 (-8)	5 (-3)	1 (+1)	0 (=)	0
obtient plus de 45% des voix	61 (-1)	9 (-6)	2 (=)	0 (=)	0
obtient plus de 40% des voix	75 (+1)	19 (-5)	3 (+1)	0 (=)	0
obtient plus de 35% des voix	89 (+3)	28 (-6)	4 (+2)	1 (-1)	0
obtient plus de 30% des voix	92 (-1)	36 (-5)	6 (+4)	3 (=)	0
obtient plus de 25% des voix	97 (=)	48 (=)	15 (+9)	5 (+2)	0
obtient plus de 20% des voix	99 (-2)	65 (+1)	23 (+11)	8 (+3)	1 (=)
obtient plus de 15% des voix	100 (-1)	81 (-1)	26 (+5)	10 (=)	5 (=)
obtient plus de 10% des voix	101 (=)	91 (-1)	39 (+5)	19 (-3)	9 (-2)
nb de majorité départementale	80	17	3	1	0
CAPD : nb de départements où le syndicat...					
obtient plus de 100 voix	101 (=)	93 (+4)	48 (+8)	33 (-2)	21 (-2)

Le SNUipp-FSU perd

Le SNUipp progresse dans 40 départements dont cinq à plus de 8 points (90, 972, 16, 70, 973) et régresse dans 61 dont quinze à plus de 8 points (92, 11, 94, 63, 89, 58, 05, 33, 93, 71, 13, 83, 51, 15, 14)

Il gagne des sièges dans 13 départements (90, 35, 65, 82, 46, 88, 10, 971, 45, 972, 16, 80, 42,) et en perd dans 33 (69, 93, 31, 94, 44, 47, 85, 11, 49, 30, 40, 91, 01, 71, 89, 27, 58, 5, 76, 34, 78, 83, 29, 63, 95, 64, 13, 33, 92, 14, 07, 51, 21).

Il gagne 4 départements (45, 81, 16 et 90) et en perd 4 (94 pour FO et 34 et 53 et 58 pour SE).

Zoom sur l'Ile-de-France

Dans tous les départements d'Ile-de-France, le SNUipp-FSU baisse en pourcentage (de plus de dix points à un peu plus d'un point). Six départements sur huit perdent des sièges (78, 91, 92, 93, 94, 95) au profit du SE (78 et 95), de FO (94, 93, 91, 92) et de SUD/CGT (92).

FO gagne ...

FO progresse dans 83 départements dont douze à plus de 8 points (01,13, 27, 31, 33, 37, 48, 69, 71, 89, 93, 94).

Il gagne des sièges dans 26 départements (06, 11, 13, 69, 93, 33, 31, 94, 44, 47, 85, 49, 974, 22, 92, 30, 67, 40, 91, 81, 01, 71, 37, 89, 27, 48) et est dorénavant présent dans 42 CAPD contre 34 en 2011.

Il gagne un département (94), se maintient dans le 84 et progresse dans le 43, les deux autres départements où il était déjà majoritaire.

... souvent au détriment du SNUipp

Globalement, quasiment dans tous les endroits où il était implanté, FO progresse. Et cette progression se fait souvent au détriment du SNUipp.

Dans les 34 départements où FO siégeait en CAPD en 2011, le SNUipp obtient 43,48% de moyenne alors qu'il obtenait 48% dans ces mêmes départements en 2011, soit une perte de 4,5 points. FO obtient quant à lui 23,74% en hausse de 6 points depuis 2011. Le SE est totalement stable avec une variation de -0,1.

Dans les 67 départements où FO n'était pas présent en CAPD (55% des votants 2014), le SNUipp obtient 47,16% de moyenne CAPD alors qu'il obtenait 48,57% en 2011 soit une perte de 1,4 points, une chute bien moindre que dans les 34 autres départements. C'est par ailleurs globalement dans ces 67 départements que le SNUipp enregistre ses progressions. FO obtient lui 5,69% contre 3,79% en 2011 soit une progression de 1,9 points. Le SE est lui quasiment stable dans ces mêmes départements, il enregistre une petite baisse de 29,78 à 29,35 soit 0,4 points.

En résumé, le SNUipp baisse clairement face à FO et le SE n'influe pas sur le score global national du SNUipp.

L'effet "rythmes/appréciation de la politique gouvernementale" ne peut donc expliquer seul la baisse du SNUipp puisque celle-ci est fortement amplifiée lorsque FO est présent au quotidien dans les départements. Le travail de FO qui développe une conception paritaire très individualiste (FO n'a pas vraiment les valeurs de transparence et d'équité chevillées au corps) est donc aussi à prendre en compte.

Le SE se maintient

Le SE lui progresse dans 47 départements dont quatre à plus de 8 points (51, 58, 15 et 23) et régresse donc dans 54 départements dont huit à plus de 8 points (973, 974, 19, 70, 16, 90, 80, 972)

Il gagne des sièges dans dix départements (51, 29, 58, 60, 63, 64, 74, 78, 87, 95) et en perd dans vingt et un départements (3, 16, 2B, 21, 22, 31, 37, 45, 46, 48, 65, 69, 80, 81, 82, 84, 88, 90, 974, 70 et 972).

Il perd quatre départements (45, 81, 16 et 90) et en gagne trois (53, 34 et 58)

Le SGEN en perte de vitesse

Le SGEN lui progresse dans 34 départements dont trois à plus de 5 points (19, 14 et 52) et régresse dans 57 départements dont cinq à plus de 5 points (03, 74, 2B, 15, 23).

Il ne dépasse les 5% que dans 35 départements et les 10% dans 19 départements.

Il gagne des sièges dans deux départements (14 et 29) et en perd dans quatre départements (10, 60, 74, 87). Il est dorénavant présent dans 22 départements en CAPD contre 25 en 2011.

Il maintient son unique département de peu (50) et régresse dans 2 bastions qui avaient déjà basculés au profit du SNUipp-FSU (65 et 74).

SUD également en perte de vitesse

SUD progresse dans 21 départements dont un à plus de 8 points (05) et régresse dans 39 départements.

Il gagne un siège dans quatre départements (3, 5, 14 et 92 en alliance avec la CGT) et en perd dans 4 départements (29, 35, 93, 94). Il est dorénavant présent dans 11 départements en CAPD, une présence en ba comparée à 2011.

Par ailleurs SUD perd son siège au CTM ce qui va réduire ses moyens syndicaux et sa représentativité (il faudra qu'il soit élu en CTA et/ou en CTSD et/ou en CAPD pour organiser des RIS ou des stages syndicaux).

La CGT stagne

La CGT progresse dans 22 départements et régresse dans 25 départements.

Elle gagne un siège dans deux départements (92 –alliance avec SUD- et 76) et en perd un dans un département (06). Elle est dorénavant présente dans 3 départements en CAPD contre un en 2011.